

# Rapport d'activités

## 2021-2022



POUVOIR NOURRIR  
POUVOIR GRANDIR  
*Côte-de-Beaupré*

## PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL

Les administrateurs de votre UPA locale sont fiers de vous présenter le rapport d'activités de l'UPA de la Côte-de-Beaupré pour la précédente année financière.

Les dossiers n'ont pas manqué encore cette année. La crise inflationniste, les hausses successives des taux d'intérêt, la hausse du prix des intrants ainsi que des carburants ont été névralgiques. Malgré les divers défis, la dernière année a été source de retrouvaille puisque nous avons été en mesure de réactiver nos activités sociales.

Plusieurs dossiers ont été suivis de près par l'UPA locale de la Côte-de-Beaupré afin de défendre vos intérêts, consolider les acquis et promouvoir l'agriculture de la Côte-de-Beaupré, sa diversité et sa richesse.

C'est grâce à l'implication et le dévouement de tous les producteurs et productrices agricoles du territoire que nous avons réussi à dynamiser notre profession et permettre l'accomplissement d'actions concrètes sur l'ensemble du territoire !

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022

M. Réjean Morency	Président
M. Claude Leclerc	Vice-Président
M. Simon Lachance	Autre production végétale, secrétaire-trésorier
M. Pierre Klein	Autre production animale
M. Marc-Antoine Mercier	Principale production bovine
M. Arthur Cauchon	Principale production horticole
M <sup>me</sup> Chantal Verreault	Agricultrice
M. Michel Ethier	Ferme de petite taille
M. Mario Duchesne	Administrateur territorial
M. André Simard	Administrateur territorial
M. Sebastien Caron	Administrateur territorial
M. Dominique Huot	Administrateur territorial
M. David Simard	Relève
M <sup>me</sup> Nynon Lessard	Secrétaire

## DOSSIERS RÉGIONAUX

### ENTENTE SECTORIELLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LA VILLE DE LÉVIS 2020-2022

L'entente sectorielle 2020-2022 s'est poursuivie encore cette année. Une troisième entente 2023-2025 devrait également voir le jour. Avec un budget de 1,6 M\$ sur trois ans, les partenaires signataires de l'Entente sectorielle continuent la réalisation de nombreux projets dont voici un résumé :

#### 1) Remise en production des terres agricoles inexploitées

- Re conduite du Programme d'aide financière 2022 - *Incitatif à la remise en production des terres agricoles inexploitées* avec 11 demandes de projets reçues sur 5 MRC différentes, dont 1 au sein de la Côte de Beaupré.

#### 2) Développement des marchés

- Consolidation de partenariat chez les détaillants en alimentation, restaurants et hôtels pour favoriser le positionnement des produits régionaux dont plusieurs producteurs de la Côte de Beaupré font partie.
- Re conduite du Programme d'aide financière offert pour soutenir les marchés publics et les circuits agrotouristiques : 16 marchés publics dont 1 de notre territoire et trois circuits courts dont un sur notre territoire en ont bénéficié;
- Consolidation du projet Les Petits ambassadeurs ayant pour but la promotion de l'agriculture et ses produits auprès des services de garde éducatifs avec 6 producteurs de la Côte de Beaupré participants au projet.

#### 3) Relève entrepreneuriale et main-d'œuvre

- Consolidation des activités du Camp d'entraînement agricole à Sainte-Anne-de-Beaupré et sur des sites satellites;
- Soutien au financement de la travailleuse de rang;
- Maintien de l'ARTERRE afin de favoriser le démarrage et le transfert d'entreprises agricoles;
- Sur les traces de Louis Hébert
- Dernière édition de La Voie agricole

## PROJET AGRICLIMAT

La phase 2 du projet Agriclimat, officiellement lancé depuis mai 2021, a débuté par une première rencontre avec le Groupe de travail régional (GTR), le 30 mars dernier. Ce GTR réunissait plusieurs producteurs de la Fédération, dont au moins un producteur de la Côte-de-Beaupré était présent. Cette rencontre visait à présenter le rôle des deux fermes pilotes sur le territoire qui vont permettre de tester un nouveau calculateur de gaz à effet de serre (GES) à la ferme et certaines actions pour les réduire. Le GTR a également permis aux participants d'échanger sur le rôle de l'agriculture dans la réduction des émissions de GES et de la séquestration de carbone. Dans la prochaine année, d'autres rencontres sont à prévoir afin de développer et soutenir de nouveaux projets collectifs orientés vers la lutte et l'adaptation aux changements climatiques en agriculture. Les deux fermes pilotes seront sollicitées lors du prochain GTR, prévu le 12 avril 2023, afin qu'elles viennent témoigner et échanger de leurs expériences.



## PLAN RÉGIONAL DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques, toutes les MRC ont l'obligation légale de réaliser un Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) et de le transmettre au ministre de l'Environnement (MELCC) au plus tard le 16 juin 2022. Une nouvelle date d'échéance pour déposer le PRMHH a été accordée par le MELCC, soit en juin 2023. Quelques rencontres de consultation ont eu lieu, dont Michel Ethier et Kélyna-Djoon Poulin, aménagiste à l'UPA CN-CN ou Annie-Pier Paradis, conseillère en agroenvironnement à l'UPA CN-CN ont participé activement afin de minimiser les impacts sur le milieu agricole pour la préservation des milieux humides. Quatre ateliers se sont tenus à chaque étape importante de l'élaboration du plan :

- Atelier 1 : février 2020 : Enjeux et préoccupations des parties prenantes
- Atelier 2 : novembre 2020 : Identification des forces, faiblesses, opportunités et menaces
- Atelier 3 : février 2021 : objectifs de conservation
- Atelier 4 : octobre 2022 : Classification des milieux humides et modifications réglementaire envisagées

La prochaine étape pour 2023 est une dernière rencontre de la table de concertation, afin de présenter le PRMHH. Cette rencontre était prévue en décembre 2022 ou janvier 2023, mais n'a toujours pas eu lieu. La date de dépôt visé par la MRC pour approbation du MELCC est prévue en avril 2023.

## LA TOURNÉE MANGEONS LOCAL PLUS QUE JAMAIS!

Le 30 août dernier, Vanessa Pilon était de passage dans la Capitale-Nationale, en compagnie d'une équipe de tournage, de médias, de producteurs et de partenaires du milieu agroalimentaire afin de visiter trois entreprises agricoles de la région : Les Canardises, OhBio-Ferme Jean-Pierre Plante et Cidrerie Verger Bilodeau. Cette année la première partie de la journée s'est déroulée à Saint-Ferréol-les-Neiges à la ferme Les Canardises. Les invité(e)s ont dégusté des bouchés de canards en plus d'en apprendre sur cette production.



Par la suite, les convives se sont dirigés à l'Île d'Orléans. Lors d'un dîner champêtre, les invité(e)s ont eu la chance de déguster un repas trois services aux saveurs de la Capitale-Nationale et de la Côte-Nord concoctées par le Chef Jean-Luc Boulay. Cinq autres fermes de la région se sont jointes à ce dîner, représentant chacune un secteur de notre Fédération.

## VALORISATION

### ACTIVITÉ SOCIALE

Les producteurs agricoles de l'UPA de la Côte-de-Beaupré ont été conviés à une activité sociale le samedi 11 juin chez leur président, M. Réjean Morency. Pour l'occasion, un souper hamburger à la viande de canard, poutines a été offert ainsi que plusieurs autres produits provenant des fermes des administrateurs. Les producteurs présents ont également pu pêcher quelques poissons et ainsi agrémenter cette belle journée.



Cette activité a permis aux producteurs d'échanger ensemble et de renouer pour une première fois depuis le début de la pandémie.

## DOSSIERS LOCAUX

### Protection et mise en valeur du territoire agricole

#### **PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)**

Le renouvellement du PDZA se travaille actuellement à la MRC de la Côte-de-Beaupré. L'UPA continue d'être impliquée dans plusieurs réalisations à titre de partenaire. Les différentes rencontres vont se poursuivre dans la prochaine année.

#### **DÉVELOPPEMENT CÔTE-DE-BEAUPRÉ**

Dans la dernière année, Développement Côte-de-Beaupré, en collaboration avec l'UPA de la Côte-de-Beaupré, a travaillé sur différents dossiers : accompagnement du coordonnateur du camp d'entraînement agricole, collaboration avec Québec Région Gourmande pour la tenue de 2 événements en ligne sur l'offre d'un accompagnement gratuit aux entreprises agrotouristiques et les campagnes promotionnelles où la Côte-de-Beaupré a été mise en valeur à travers certaines capsules vidéo thématiques. Tout au long de l'année Développement Côte-de-Beaupré offre un service d'accompagnement entrepreneurial aux entreprises agricoles.

#### **CAMP D'ENTRAÎNEMENT AGRICOLE**

Le camp d'entraînement agricole a accueilli un total de 11 campeurs cette année dont 6 sur les sites de la Côte-de-Beaupré soit à L'Ange-Gardien, Beaupré et Saint-Ferréol-les-Neiges.

La mission du camp d'entraînement agricole est de favoriser l'établissement de la relève agricole et l'éclosion de nouvelles entreprises agricoles dans la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis, par le biais d'un terrain pratique, de l'accompagnement et du mentorat d'affaires. Xavier Desmeules, agronome, est engagé par l'Université Laval comme coordonnateur du camp. Le recrutement pour l'édition 2023 est à venir!

#### **AVIS TRANSMIS À LA CPTAQ**

Cette année, un seul avis a été déposé par la Fédération à la CPTAQ concernant une demande de réfection de ponceau sur le territoire de la Côte-de-Beaupré. La Fédération et l'UPA locale ne s'y sont pas opposés.

## Représentations et activités

### AFFICHES DE SENSIBILISATION POUR LES MOTONEIGISTES

Plusieurs affiches de sensibilisation ont été distribuées gratuitement à des producteurs de la région afin de sensibiliser les conducteurs de motoneiges aux dégâts qu'ils causent dans les champs et en milieu forestier lorsqu'ils circulent hors des sentiers. Cette campagne aura une suite à l'hiver 2022-2023 !



### TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LES EMPRISES DE LIGNE DE TRANSPORT HYDRO-QUÉBEC

Des représentations auprès de la section régionale d'Hydro-Québec ont été faites au cours de l'automne dernier afin de s'assurer de la qualité des travaux et de minimiser leurs impacts en zone agricole, notamment en ramassant les débris laissés aux champs et de voir la possibilité d'avoir un représentant de l'UPA sur place pour vérifier les travaux avec le représentant d'Hydro-Québec. Il a également été demandé à la Confédération d'aborder sur la table UPA-Hydro-Québec le fait de créer une section sur les bonnes pratiques à mettre en place en zone agricole au sein du programme de maîtrise intégrée de la végétation.

### PRÉOCCUPATIONS DE L'UPA DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ CONCERNANT LA CONDITION BOERBOOM DANS LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

L'UPA locale a communiqué ses inquiétudes avec la MRC concernant le projet de règlement numéro 184.12 adopté du 2 mars 2022, particulièrement concernant les dispositions visant à retirer la « condition Boerboom » afin de permettre en zone agricole, la construction d'une seconde résidence sur un lot bénéficiant de droits acquis en vertu des articles 101 et 103 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), suite à un avis de conformité valide produit par la CPTAQ. À la suite de nos représentations, la MRC nous a indiqué son intention de retirer et reporter l'élément relatif à la condition Boerboom dans le règlement final #184.12.

## **VISITE DU PAPE**

L'UPA de la Côte-de-Beaupré a travaillé en collaboration avec la sécurité publique, les organismes de la région afin d'aviser les producteurs agricoles lors des fermetures de route, et ce, en raison du passage du Pape François dans la région.

## **AUGMENTATION DU NOMBRE DE FERMES SUR LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ**

Au cours de la dernière année, ce sont 4 nouvelles entreprises qui se sont installées sur la Côte-de-Beaupré pour seulement 2 retraits de fermes. On dénombre un total de 89 fermes au 31 août 2022 sur le territoire contre 75 fermes en 2016.

## **SANTÉ PSYCHOLOGIQUE; ENFIN UNE TRAVAILLEUSE DE RANG POUR LA RÉGION !**

Dans le but de maintenir les services de la travailleuse de rang, Mme **Myriam Lachance** sur le territoire, l'UPA de la Côte-de-Beaupré a décidé de financer cette précieuse ressource avec une somme de 5000\$. Cette aide financière assurera la pérennité du service pour les prochaines années.

La mission de la travailleuse de rang est de venir en aide aux agriculteurs et leurs employé(e)s, peu importe la situation à laquelle ils sont confrontés : conflits familiaux, manque de relève, problèmes financiers, violence, épuisement, problème de consommation, pensées suicidaires ou autres. M<sup>me</sup> Lachance offre un service d'écoute et d'accompagnement aux producteurs agricoles vivant des problématiques psychosociales et de détresse.

Ses services sont offerts gratuitement aux producteurs, aux membres de la famille (de plus de 15 ans), à la relève ou aux employés. Tous les services sont confidentiels. Pour ce faire, vous pouvez contacter M<sup>me</sup> Myriam Lachance en appelant ACFA au **(450) 768-6995**.

